

Réformons la réforme de l'AGR

www.retraitdelareformeducomplementdechomage.be

Luca Ciccia

Rédacteur en chef du Journal CSCE, luca@asbl-csce.be



Suite à la parution du dossier « *Temps partiels, compléments de chômage : les femmes trinquent* » dans le précédent journal du Collectif, nous vous avons conviés à un débat organisé le 19 décembre sur ce même thème en collaboration avec l'Université des Femmes. A la fin de ce débat, toutes les personnes présentes étaient d'avis que la réforme de l'Allocation de Garantie de Revenu (AGR) méritait que nous passions à l'offensive à quelques mois des élections fédérales. Nous avons donc continué notre travail et rédigé le texte fondateur d'une plate-forme (cf. p.7) visant à obtenir le retrait de la réforme de l'allocation de garantie de revenu qui pénalise tant les temps partiels, essentiellement des femmes en situation précaire. Outre le Collectif et l'Université

des Femmes, les premiers signataires sont la FGTB Bruxelles et la FGTB Liège-Huy-Waremme, la Centrale Nationale des Employés et le Comité de liaison des Femmes. Nous soumettons dès maintenant cet appel au soutien de toutes les organisations, associations et citoyens en espérant être les plus nombreux possible de façon à mettre cette question à l'ordre du jour de la campagne électorale qui commence. Nous soumettons aussi cet appel aux néerlandophones. Nous avons développé un site internet (<www.retraitdelareformedu-complementdechomage.be>) où sont mis à disposition l'appel à signatures, des documents légaux, des analyses et statistiques ainsi que l'état d'avancement de nos interpellations aux responsables politiques.

Mais qu'en est-il des positions des différents partis politiques ?

Premier élément : le ministre SPa de l'emploi n'a pas daigné envoyer une personne de son cabinet pour notre débat de décembre. Deuxième élément : une question parlementaire déposée par Zoé Genot, parlementaire Ecolo, dès le mois de mars 2006, s'inquiétait des effets de la réforme de l'AGR auprès du ministre de l'emploi qui là encore ne

prit pas la pleine mesure de la gravité de la situation. Troisième élément : le CDH a introduit, par l'intermédiaire de ses députés Benoît Drèze, Joëlle Milquet et Véronique Salvi une proposition de réforme de l'AGR (cf. p.8). Quatrième élément : le PS, par l'intermédiaire de ses députées Marie-Claire Lambert, Véronique Ghene, Talbia Belhouari et Annick Saudoyer, a déposé une proposition de résolution à la Chambre le 29 mai 2006. Élément troublant, cette résolution rejoint nos préoccupations, mais le PS n'a donné aucune suite à ce texte, si bien qu'il permet au PS de se positionner favorablement sur ce thème à l'approche des élections, alors qu'il n'a pris aucune mesure concrète allant dans le sens de son projet de résolution.

Fort de ces constats « défavorables » mais néanmoins porteurs d'espoirs, nous avons interpellé les différents partis pour qu'ils clarifient leurs positions. Les réponses seront publiées sur le site. Par ailleurs, nous rendrons publiques cette plate-forme et la liste élargie des signataires.

Dans les pages qui suivent vous découvrirez, outre le texte de la plate-forme (p.7) et une analyse de la proposition du cdH (p.8) par Luca Ciccia (du service d'études de la CNE), un article des Femmes Prévoyantes Socialistes (p.11) qui met en évidence les différences de perceptions persistantes quand il s'agit du travail des femmes, sous toutes ses facettes. Enfin, un article du CEPAG (p.14) décortique les notions de pièges à l'emploi. Cet article résume une étude très complète réalisée avec les travailleurs sans emploi de la FGTB.